

**DELEGATION PERMANENTE DE  
L'UNION AFRICAINE A GENEVE**

Téléphone : (41-22) 716 06 40  
Téléfax : (41-22) 731 68 18

[AU-Geneva@africa-union-gvao.org](mailto:AU-Geneva@africa-union-gvao.org)



**PERMANENT DELEGATION OF THE  
AFRICAN UNION IN GENEVA**

36, rue des Pâquis  
C.P. 127 – 1211 Genève 21  
Suisse (Switzerland)

[mission-observer.au@africanunion.ch](mailto:mission-observer.au@africanunion.ch)

***Treizième session du Comité Intergouvernemental  
de la Propriété Intellectuelle Relative aux Ressources Génétiques,  
aux Savoirs Traditionnels et au Folklore  
de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle***

\*\*\*\*\*

***Déclaration de L'Amb. Khadija R. Masri  
Représentant Permanent de L'Union Africaine***

\*\*\*\*\*

**Genève: 13 - 17 octobre 2008**

**Monsieur le Président,**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs**

**Honorables Délégués,**

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de m'exprimer au nom de la Commission de l'Union Africaine à cette treizième session du Comité Intergouvernemental de la Propriété Intellectuelle relative aux Ressources Génétiques, aux Savoirs Traditionnels et au Folklore.

Je saisis cette opportunité pour vous exprimer, Monsieur le Président, ainsi qu'à l'ensemble des membres de votre Bureau, mes sincères félicitations pour votre brillante élection. J'en profite aussi pour vous assurer du soutien total de la Délégation de l'Union africaine durant votre mandat à la tête de cet important Comité.

Notre reconnaissance va également à l'endroit au Directeur Général, Mr. Francis GURRY ainsi qu'au Secrétariat de l'OMPI pour leur dévouement, leur contribution substantielle et pour la logistique mobilisée pour la réussite des travaux de ce Comité.

Notre gratitude va encore au Secrétariat de l'OMPI, particulièrement au Département Afrique et aux Experts de l'OMPI en charge des dossiers savoirs traditionnels et expressions traditionnelles culturelles pour le soutien et l'appui fournis au Groupe africain et à l'Union africaine lors de la tenue en Juin dernier d'un Atelier destiné à renforcer les capacités de ses Experts et à arrêter son approche en préparation des travaux de ce Comité.

La Commission de l'Union Africaine tout en réaffirmant l'importance de la question des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions folkloriques, fait sienne la déclaration faite par l'Algérie au nom du Groupe africain.

**Monsieur le Président**

L'Union africaine reste convaincue que, l'heureuse initiative, prise au sein de l'OMPI de lancer un débat de politique internationale et d'élaboration d'instruments juridiques et de mécanismes pratiques concernant la protection des savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles contre leur appropriation illicite et leur utilisation abusive ainsi que les aspects de propriété intellectuelle relatifs à l'accès et au partage des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques, mérite une mise en œuvre rapide pour répondre aux attentes des communautés africaines.

En effet, la piraterie effrénée fait échec à la promotion, à la création et à la distribution des produits culturels locaux dans tous les pays du monde. Il devient par conséquent urgent de déployer des efforts concertés, afin d'encourager la créativité et de favoriser la protection des œuvres de l'esprit.

L'Union africaine sollicite cet auguste assemblée à se consacrer effectivement à la substance et pense que la sagesse des uns et des autres permettra de trouver un consensus sur le fond de la question et conduire à l'adoption des instruments pertinents pour une meilleure protection des savoirs traditionnels et des expressions du folklore.

Cependant, les documents produits et soumis par le Groupe africain contribuent à la perception et la mise en œuvre du processus au sein du Comité, les réponses du Groupe africain aux dix questions indiquent la voie à suivre pour une issue heureuse pour les travaux du Comité en ce qui concerne les savoirs traditionnels et le folklore. S'agissant des ressources génétiques, le document du Groupe africain constitue une bonne base pour la poursuite des travaux au sein du Comité.

L'Union africaine exhorte les membres à soutenir ces propositions qui peuvent constituer une approche innovante, consensuelle et susceptible de fédérer les ambitions de l'ensemble des parties prenantes.

Les avancées significatives réalisées par l'OAPI et l'ARIPO peuvent servir d'exemples. Il n'est pas inutile de rappeler que ces deux Organisations régionales africaines de propriété intellectuelle ont adopté des instruments juridiques de protection des expressions du folklore dans leurs pays membres. Ces progrès notables sont à encourager et à féliciter.

### **Monsieur le Président**

Permettez moi de saisir cette occasion pour saluer l'engagement pris par M.GURRY, le nouveau Directeur Général de ne ménager aucun effort pour répondre aux aspirations du Groupe africain et des populations africaines concernant les questions de la protection des droits de propriété intellectuelle pour un partage équitable des ressources génétiques, une protection accrue des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. Tout en l'assurant de son soutien, l'Union Africaine exhorte les membres de l'OMPI à aider le nouveau Directeur dans la réalisation de cet objectif noble et vital pour l'Afrique.

En effet, le continent a d'énormes potentiels en termes de biodiversité et une riche culture de par ses traditions millénaires. Là où elles ont été codifiées, ces traditions ont démontré leurs valeurs réelles au service de l'humanité surtout dans le domaine de la médecine et de la guérison. Une exploitation rationnelle de toutes ces ressources et connaissances serait d'un apport considérable aux efforts de développement du continent et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Je souhaite pleins succès à nos travaux et je remercie de votre aimable attention.

2008

Treizième session du Comité  
Intergouvernemental de la Propriété  
Intellectuelle Relative aux Ressources  
Génétiques, aux Savoirs Traditionnels  
et au Folklore de l'Organisation  
Mondiale de la Propriété Intellectuelle :  
Déclaration de L'Amb. Khadija R. Masri,  
Représentant Permanent de L'Union Africaine

Délégation Permanente de l'Union Africaine à Genève

Délégation Permanente de l'Union Africaine à Genève

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1925>

*Downloaded from African Union Common Repository*